



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 49 28 22 23 – Fax : 01 49 28 20 77 – e-mail : secretariat@c-mh.org

Président : Dr N Skurnik, CHS Maison-Blanche, 129 rue d'Avron, 75020 Paris ; tél : 01 44 64 34 50 ; mël : nskurnik@yahoo.fr

Vice-présidents : Prs P Arnaud (SNPHPU), J.G. Gobert (FNSPBHU), (SPH), Drs. F. Fraisse (SNMRHP), M. Marchand (SYNPAH)

Secrétaire général : Dr R. Couderc, Paris

Secrétaires Adjoins : Dr M. Vaubourdolle, Paris, Dr J.P. Garnier, Paris, Dr F. Thuillier, Meaux

Trésorière : Dr S. Peron, Argenteuil

Délégués nationaux : Dr J-C Paquet, Longjumeau, Dr D. Thèvenin, Lens, Pr D Valeyre, Bobigny

Délégué contentieux : Dr O Henry, Paris

Président d'Honneur : Dr F Aubart

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes hospitaliers et
hospitalo-universitaires)

Président : P. Chariot

Tel : 01 48 02 65 08

e-mail : patrick.chariot@jvr.aphp.fr

FNSPBHU

(Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens
Biologistes Hospitaliers et Universitaires)

Président : J.G. Gobert

Tel : 01 53 73 96 16 / 06 82 23 35 66

e-mail : jeangerard.gobert@gmail.com

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)

Président : B. Lenot

Tel : 02 96 01 70 55

e-mail : bernard.lenot@orange.fr

SGHP

(Syndicat de Gériatrie des Hôpitaux de Paris)

Président : O. Henry

Tel : 01 45 95 82 04

e-mail : olivier.henry@erx.aphp.fr

SMH

(Syndicat de Médecine Hospitalière)

Président : J-P Derenne

Tel : 01 42 17 60 60

e-mail : jean-philippe.derenne@psi.aphp.fr

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens CU et CES)

Président : J.F. Dilhas

Tel : 01 64 92 92 92

e-mail : jfdilhas@voila.fr

NSGC

(Syndicat National de Gérologie Clinique)

Président : J.M. Vetel

Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39

e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins Réanimateurs
des Hôpitaux Publics)

Président : D. Thevenin

Tel : 03 21 69 13 80

e-mail : dthevenin@ch-lens.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens Praticiens
Hospitaliers et Praticiens Hospitaliers Universitaires)

Président : P. Arnaud

Tel : 01 40 25 80 18

e-mail : philippe.arnaud@bch.aphp.fr

SPNH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)

Président : P. Laurent

Tel : 05 59 92 47 23

e-mail : philippe.laurent@ch-pau.fr

SUH

(Syndicat des Urgences Hospitalières)

Président : F. Stierlé

Tel : 03 89 64 62 70

e-mail : stierlef@ch-mulhouse.fr

SYNPAH

(Syndicat National des Praticiens Attachés
Hospitaliers)

Présidente : C. Azoulay-Fauconnier

Tel : 02 40 08 40 87

e-mail : claudine.azoulay@chu-nantes.fr

SMISP

(Syndicat des Médecins Inspecteurs en Santé Publique)

Président : C. Lahoute

Tel : 03 20 62 66 46

e-mail : christian.lahoute@ars.sante.fr

IDEPP

Membre associé

(InterSyndicale de Défense de la Psychiatrie Publique)

Président : A. Mercuel

Tel : 01 45 65 80 00

e-mail : a.mercuel@ch.sainte-anne.fr

COMMUNIQUE

Une délégation de la CMH comprenant le Docteur Norbert SKURNIK, psychiatre, le Professeur Jean-Philippe DERENNE, pneumologue, le Professeur Jean-Gérard GOBERT, biologiste et le Professeur Philippe ARNAUD, pharmacien, a été reçue par Madame la Ministre de la Santé, Madame Marisol TOURAINE, le 28 août, elle-même en compagnie de Monsieur Christophe LANNELONGUE, conseiller.

La rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère franche et constructive a porté sur divers points d'actualités en médecine hospitalière. Ont été abordés le dossier représentativité, la loi HPST, l'accord cadre, enfin des dossiers plus spécifiques concernant la biologie, la pharmacie, la chirurgie, la psychiatrie, les temps partiels, les attachés, le temps de travail et la pénibilité.

En ce qui concerne la représentativité et le droit syndical, la CMH a réaffirmé ses positions :

- Reconnaissance du droit syndical pour les médecins hospitaliers.
- Non légifération excessive des modalités de ce droit qui doit conserver un caractère souple sous le strict contrôle des médecins eux-mêmes.
- L'attachement au principe de la continuité de la reconnaissance de la représentation en voix et en sièges dans toutes les disciplines.
- Non remise en question des accords passés dans le domaine du droit syndical.

En ce qui concerne le dossier HPST, la CMH a réaffirmé ses positions :

- 1) Nécessité de réformer profondément la partie gouvernance hospitalière de cette loi allant dans le sens de la restauration de la responsabilisation des médecins dans leur hôpital.
 - La CME devrait être compétente pour donner un avis sur l'ensemble de la stratégie et les bilans comptables de l'hôpital.
 - La CME devrait donner un avis sur les tableaux effectifs de l'établissement.
 - Il ne devait pas y avoir de nomination de praticien ou de cher de pôle qui échappe à la compétence de la CME comme c'est le cas actuellement.
 - Le règlement intérieur de la CME de devrait être dépendant que d'elle-même et non soumise à arbitrage et à décision du directeur. La CME devrait donner un avis déterminant avant la mise en pôle de l'établissement.
 - Il est important d'augmenter le nombre de médecin représentant le corps médical au sein d'un conseil de surveillance.
- 2) Le volet territorialité est par contre extrêmement positif. Un certain nombre de mesure devrait pouvoir y être adjoint pour aller dans les sens :
 - Du territoire autour du patient.
 - De la promotion l'itinéraire de santé.



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 49 28 22 23 – Fax : 01 49 28 20 77 – e-mail : secretariat@c-mh.org

Président : Dr N Skurnik, CHS Maison-Blanche, 129 rue d'Avron, 75020 Paris ; tél : 01 44 64 34 50 ; mël : nskurnik@yahoo.fr

Vice-présidents : Prs P Arnaud (SNPHU), J.G. Gobert (FNSPBHU), (SPH), Drs. F. Fraisse (SNMRHP), M. Marchand (SYNPAH)

Secrétaire général : Dr R. Couderc, Paris

Secrétaires Adjointes : Dr M. Vaubourdolle, Paris, Dr J.P. Garnier, Paris, Dr F. Thuillier, Meaux

Trésorière : Dr S. Peron, Argenteuil

Délégués nationaux : Dr J-C Paquet, Longjumeau, Dr D. Thèvenin, Lens, Pr D Valeyre, Bobigny

Délégué contentieux : Dr O Henry, Paris

Président d'Honneur : Dr F Aubart

- Informer le patient selon le circuit de la prise en charge personnelle et la place de chacun des professionnels sensés intervenir.
- Il serait important de favoriser les coopérations inter-hospitalières (CHT et GCS) mais aussi l'intrication entre l'hôpital et les alternatives à l'hospitalisation ainsi que l'accès à la santé de proximité.

Sur tous ces éléments, Madame TOURAINE nous a précisé être en accord avec l'essentiel de nos propositions.

3) L'accord.cadre : Entre décembre 2011 et février 2012 un important accord cadre a été signé par l'ensemble des intersyndicales de médecins hospitaliers. Il comporte :

a) Des avancées catégorielles importantes :

- Déblocage du dossier « IRCANTEC » en faveur des temps partiels et des attachés ainsi que de la prime exercice publique exclusive.
- Déblocage du dossier retraite des hospitaliers universitaires.
- Règlement du contentieux : RTT – CET (levée du verrou des 10 ans, transformation du CET en bonification de retraite ou monétarisation.

L'évolution de la démographie médicale hospitalière actuelle permet d'envisager l'application de ses mesures à moyen financier constant.

b) Ouverture de discussion approfondie sur les sujets majeurs concernant l'hôpital public :

- Le rôle de l'équipe et la responsabilité de l'équipe hospitalière.
- Modulation des carrières afin de la dynamiser pour tous les médecins hospitaliers

Ces deux chantiers, nous semble être des chantiers majeurs à ouvrir rapidement.

Madame la Ministre nous a semblé ouverte à l'examen et l'application de l'ensemble de cet accord cadre. Elle a exprimé néanmoins le désir de souhaiter procéder rapidement à son « chiffrage ».

Enfin l'entretien s'est achevé sur une série de points plus spécifiques mentionnés plus haut et qui feront l'objet de communications ultérieures.

La Ministre a de son côté exprimée son souhait d'installer une mission de pacte de confiance avec les personnels hospitaliers. La CMH réfléchira de son côté aux modalités et conditions de sa participation à ce projet.



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux, 6/8 rue St-Fiacre, 77100 Meaux

Tél : 01 49 28 22 23 – Fax : 01 49 28 20 77 – e-mail : secretariat@c-mh.org

Président : Dr N Skurnik, CHS Maison-Blanche, 129 rue d'Avron, 75020 Paris ; tél : 01 44 64 34 50 ; mël : nskurnik@yahoo.fr

Vice-présidents : Prs P Arnaud (SNPHPU), J.G. Gobert (FNSPBHU), (SPH), Drs. F. Fraisse (SNMRHP), M. Marchand (SYNPAH)

Secrétaire général : Dr R. Couderc, Paris

Secrétaires Adjointes : Dr M. Vaubourdolle, Paris, Dr J.P. Garnier, Paris, Dr F. Thuillier, Meaux

Trésorière : Dr S. Peron, Argenteuil

Délégués nationaux : Dr J-C Paquet, Longjumeau, Dr D. Thèvenin, Lens, Pr D Valeyre, Bobigny

Délégué contentieux : Dr O Henry, Paris

Président d'Honneur : Dr F Aubart